

Zeitschrift:	L'Enseignement Mathématique
Herausgeber:	Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique
Band:	31 (1932)
Heft:	1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE
 Artikel:	PROPRIÉTÉS ARITHMÉTIQUES DES ENTIERS ALGÉBRIQUES
Autor:	Marchay, R.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-24617

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROPRIÉTÉS ARITHMÉTIQUES DES ENTIERS ALGÉBRIQUES

P A R

R. MARCHAY (Rouen).

1. — Dans une Note publiée dans le *Sphinx-Oedipe* (1926, p. 129) sous le titre *Equation générale des diviseurs premiers d'un polynome*, nous avons démontré le théorème suivant:

Si F (x) et G (x) sont deux polynomes à coefficients entiers, le premier coefficient de chaque polynome étant l'unité, en outre a₁, a₂, a₃, ... étant les racines de F (x) et b₁, b₂, b₃, ... étant celles de G (x); tout diviseur commun aux deux polynomes, pour une même valeur de x, divise les deux expressions

$$\prod G(a_j) \quad \text{et} \quad \prod F(b_j)$$

qui sont deux nombres entiers égaux.

Nous développerons ici les théories exposées dans la Note citée en appliquant surtout la proposition rappelée.

Nous donnerons une généralisation de l'équation des diviseurs premiers, et terminerons par certaines congruences relatives aux entiers algébriques et à leurs polynomes générateurs.

2. — *Deux polynomes F (x) et G (x) irréductibles (c'est-à-dire ne pouvant être décomposés en des produits de polynomes à coefficients rationnels) dont les racines sont des entiers algébriques ne peuvent avoir qu'un nombre fini de diviseurs communs pour deux valeurs de x dont la différence d demeure finie, et, ces diviseurs restent tous inférieurs à la plus grande valeur absolue de*

$$\prod G(a_j - d)$$

les a_j étant les racines de F (x).

D'après le théorème rappelé plus haut, tout diviseur commun à $F(x)$ et $G(x - d)$ pour une valeur donnée de d , divise

$$\prod G(a_j - d) ;$$

donc si $F(x)$ et $G(x)$ ont un nombre infini de diviseurs communs correspondants à deux valeurs de x dont la différence d reste finie, l'expression

$$\prod G(a_j - d)$$

étant divisible par une infinité de nombres, pour un nombre fini de valeurs de d , il y a au moins une valeur de cette expression qui est nulle. Il y a donc un polynôme $G(x - d)$ qui a une racine commune avec $F(x)$.

Or cette 'conclusion est impossible; en effet, $G(x)$ étant irréductible, il en est de même de $G(x - d)$, et les opérations du plus grand commun diviseur donnent pour celui-ci, une constante rationnelle ou un polynôme à coefficients rationnels. C'est ce dernier cas qui se présenterait si $F(x)$ et $G(x - d)$ avaient une ou plusieurs racines communes. Ils ne seraient donc pas irréductibles. Les deux polynomes ne peuvent donc pas avoir de racines communes.

$$\prod G(a_j - d)$$

n'étant jamais nulle, a toujours sa valeur absolue au moins égale à ses diviseurs.

3. — Si $F(x)$ est un polynôme à coefficients entiers dont le premier est l'unité (c'est-à-dire à racines entiers algébriques) et si p est un diviseur premier de $F(x)$, il divise

$$\prod [(a_j + u)^m - 1]$$

pour m valeurs de u , non congruentes, m étant un diviseur de $p - 1$, et les a_j étant les racines de $F(x)$.

p divise $x^m - 1$ pour m valeurs non congruentes de x .

Soient x_0 entier tel que

$$F(x_0) \equiv 0 \pmod{p}$$

et x_1 entier tel que

$$x_1^m - 1 \equiv 0 \pmod{p}$$

posons

$$x_1 - x_0 = u \quad x_1 = u + x_0 ;$$

p divise à la fois

$$(x_0 + u)^m - 1 \quad \text{et} \quad F(x_0) ,$$

c'est-à-dire

$$(x + u)^m - 1 \quad \text{et} \quad F(x)$$

pour $x = x_0$.

Donc (n° 1)

$$\prod \left[(a_j + u)^m - 1 \right] \equiv 0 \pmod{p} \quad ; \quad (1)$$

Or, il y a une valeur de u correspondante à toute racine de

$$x^m - 1 \equiv 0$$

donc il y a m valeurs de u racines de (1).

Dans tout ce qui suit, la lettre p désignera toujours un nombre premier.

4. — En particulier, si

$$F(x) = x^n - 1$$

n étant diviseur de $p - 1$, ce polynôme admet p comme diviseur.

On a d'ailleurs

$$a_j = \cos \frac{2j\pi}{n} - i \sin \frac{2j\pi}{n} ; \quad 1 \leq j \leq n$$

Donc, si m et n divisent $p - 1$, on a

$$\prod \left(\left[\cos \frac{2j\pi}{n} - i \sin \frac{2jn}{n} + u \right]^m - 1 \right] \equiv 0 \pmod{p}$$

pour m valeurs de u .

5. — Si $f_1(t)$ et $f_2(t)$ sont deux polynômes dont les coefficients des termes de même degré sont congruents (mod. u) et si les entiers

algébriques $x_1, x_2, x_3, \dots, x_m$ sont les racines d'un même polynôme, une fonction symétrique rationnelle entière, à coefficients entiers des $f_1(x_j)$ est congruente (mod. u) à une fonction semblable des $f_2(x_j)$.

Soient Φ_1 et Φ_2 , les deux fonctions symétriques.

Posons

$$f_1(t) = A_n t^n + \dots + A_1 t + A_0$$

$$f_2(t) = B_n t^n + \dots + B_1 t + B_0$$

on a

$$B_k = A_k + M_k u ,$$

les M_k étant entiers.

Dès lors Φ_2 est un polynôme en u dont les coefficients sont fonctions rationnelles entières, à coefficients entiers des x_j , des M_k et des A_k . Pour $u = 0$ elle se réduit à Φ_1 , d'où

$$\Phi_2 - \Phi_1 = P u .$$

P étant une fonction rationnelle, etc., des x_j et de u . L'inversion de deux des x_j , quand u est quelconque, n'altère pas cette fonction, c'est donc, quand u est entier, une fonction symétrique, à coefficients entiers des x_j seuls et, par suite, une fonction rationnelle, etc., des coefficients de l'équation génératrice des x_j , donc un nombre entier.

6. — *Si les entiers algébriques x_1, x_2, \dots, x_m , sont les racines du polynôme $F(x)$, on a, pour toute valeur entière de x , la congruence*

$$F(x) \prod [(x - x_j)^{p-1} - 1] \equiv F(0) \prod (x_j^{p-1} - 1) . \quad (\text{mod. } p)$$

On a identiquement

$$(x - t)^{p-1} - 1 = x^{p-1} - (p-1)x^{p-2}t + \dots + t^{p-1} - 1 \quad (1)$$

et

$$t \left(\frac{x^{p-1} - t^{p-1}}{x - t} \right) = x^{p-2}t + x^{p-3}t^2 + \dots + t^{p-1} . \quad (2)$$

Si x est premier à p , le terme indépendant de t dans le second membre de (1) qui est

$$x^{p-1} - 1$$

est multiple de p et, par suite, congruent au terme correspondant dans le second membre de (2) qui est nul.

Le coefficient de t dans (1) est

$$-(p-1)x^{p-2}$$

congruent à x^{p-2} coefficient de t dans (2).

En général, les nombres combinatoires

$$p-1, \frac{(p-1)(p-2)}{1 \cdot 2}, \dots$$

sont respectivement congruents à

$$-1, +1, -1, \dots$$

par suite, les coefficients dans (1) sont respectivement congruents à

$$x^{p-2}, x^{p-3}, \dots \text{ et } 1$$

qui sont les coefficients dans (2).

On a donc, en vertu du théorème précédent et des identités (1) et (2)

$$\begin{aligned} \prod [(x - x_j)^{p-1}] &\equiv \prod x_j \left(\frac{x^{p-1} - x_j^{p-1}}{x - x_j} \right) \pmod{p} \\ &\equiv \prod -x_j \left(\frac{x_j^{p-1} - x^{p-1}}{x - x_j} \right) \\ &\equiv \frac{F(0)}{F(x)} \prod (x_j^{p-1} - x^{p-1}) \end{aligned}$$

$$F(x) \prod [(x - x_j)^{p-1} - 1] \equiv F(0) \prod (x_j^{p-1} - x^{p-1}). \quad (3)$$

Or

$$t^{p-1} - x^{p-1} \quad \text{et} \quad t^{p-1} - 1$$

sont deux polynomes dont les coefficients correspondants, par rapport à t , sont congruents; en leur appliquant le théorème n° 5, on a

$$\prod (x_j^{p-1} - x^{p-1}) \equiv \prod (x_j^{p-1} - 1)$$

qui, par multiplication par $F(0)$ et substitution dans (3) donne la congruence de l'énoncé.

Si x est multiple de p , la congruence est évidente.

7. — Dans le théorème précédent, si p divise $F(x)$ pour une valeur entière de x , et ne divise pas $F(0)$, il divise

$$\prod (x_j^{p-1} - 1)$$

Réiproquement, si p divise ce produit et est non diviseur de

$$\prod [(x - x_j)^{p-1} - 1]$$

pour une certaine valeur de x , il divise $F(x)$ pour cette valeur.

8. — *Si les entiers algébriques x_1, x_2, \dots, x_m sont les racines d'un même polynôme $F(x)$, on a, pour toute valeur de x , la congruence :*

$$F(x) \equiv \prod (x - x_j^p) \pmod{p}$$

On a

$$\prod (x - x_j)^p = \prod (x^p - px^{p-1}x_j + \dots - x_j^p).$$

Les nombres combinatoires d'ordre p sont tous multiples de p sauf le premier et le dernier qui sont égaux à l'unité, et x^p est congruent à x .

Les deux polynomes en t ,

$$x - t^p \quad \text{et} \quad x^p - px^{p-1}t + \frac{p(p-1)}{2}x^{p-2}t^2 + \dots - t^p$$

ont leurs coefficients respectivement congruents.

Par suite on a (n° 5):

$$\prod (x - x_j^p) \equiv \prod (x - x_j)^p = F^p(x) \equiv F(x) \pmod{p}$$